

Une plateforme pour aider les seniors



EMMANUEL MICHELAN
Secrétaire général de l'AFIPA, l'association faïtière des institutions pour personnes âgées du canton de Fribourg

Gérontopôle » Hier soir à Fribourg a été officiellement fondé le premier gérontopôle de Suisse, en présence notamment de la ministre cantonale de la Santé et des affaires sociales Anne-Claude Demierre. Le point avec l'un des représentants du projet, Emmanuel Michielan, secrétaire de la faïtière des homes.

Ce gérontopôle est une démarche unique en Suisse. En quoi est-ce que cela consiste?

C'est une plateforme qui réunit d'un côté les personnes âgées, via la Fédération des retraités ou Pro Senectute, et de l'autre les prestataires de services comme les établissements médico-sociaux (EMS), la Croix-Rouge ou les soins à domicile ainsi que des centres de compétence comme l'Université de Fribourg et la

HES de Suisse occidentale. Les collectivités publiques seront également intégrées.

En quoi ce regroupement permettra-t-il de trouver des solutions pour les personnes âgées?

Cela permettra une diversité d'approches. Des approches médicales, sociales, politiques ou financières. Par exemple, dès 2018 sera activé au niveau national un plan de promotion autour de l'alimentation et du mouvement des seniors. Mettre en place le gérontopôle permettra d'avoir un message commun du domicile à l'hôpital en passant par les institutions et les collectivités publiques sur des questions comme: comment bien manger, comment se déplacer?

Un des objectifs de la plateforme sera de développer les «gérontotechnologies». Que voulez-vous dire par là?

Ce sont les technologies pour et par les personnes âgées. Il y a une fracture numérique entre les seniors et certaines technologies. Or il y a des outils qu'on peut développer pour permettre la vie à domicile par exemple. Comme des programmes de soutien des proches via tablettes numériques ou des systèmes de détection des chutes. Dans le domaine des EMS, il n'y a pas d'argent pour développer ce genre de choses. C'est pour ça qu'on veut essayer de travailler notamment avec les hautes écoles pour pouvoir apporter une plus-value aux usagers. »

PROPOS RECUEILLIS PAR
NICOLAS MARADAN

Un homme arrêté après un vol

Bulle » Un trentenaire a été arrêté mercredi, à Bulle, après avoir subtilisé des objets dans un véhicule, annonce la police cantonale. Vers 2 heures du matin, l'intervention de la police a été sollicitée par un homme qui venait de constater qu'un individu avait fracturé une voiture devant son domicile. L'auteur du vol a pu être interpellé à l'avenue de la Gare. Il se trouvait en possession des objets dérobés dans le véhicule (de l'argent et un parfum).

Lors des vérifications d'usage, les policiers ont pu déterminer que le voleur de 34 ans se trouvait en séjour illégal en Suisse. De plus, il était sous le coup d'un mandat d'arrêt pour d'autres infractions. L'intéressé a été acheminé au poste et auditionné. Il a reconnu le vol par effrac-

tion ainsi que plusieurs tentatives de vol dans d'autres voitures stationnées dans le même quartier. L'homme a été transporté dans un établissement pénitentiaire, afin d'y purger sa peine privative de liberté, en lien avec le mandat d'arrêt délivré à son encontre.

Dans son communiqué, la police rappelle aux automobilistes de ne laisser aucun document ou objet de valeur visible dans leur voiture. Elle conseille de toujours enlever les clés de contact, y compris lors d'un plein d'essence ou d'un déchargement de marchandises. En quittant le véhicule, il est également recommandé de vérifier la fermeture des portes, du coffre et des fenêtres. » **FLORA BERSET**

Le Conseil communal a présenté mercredi son concept de sécurisation de l'approvisionnement

L'eau devient très précieuse à Châtel

« STÉPHANE SANCHEZ

Conseil général » Crise de l'eau en ce début d'année à Châtel-Saint-Denis. A cause du gel et des faibles précipitations, l'apport des sources d'eau potable de la commune est passé en un mois de 2870 m³ à 2380 m³ par jour, alors que la consommation maximale de la population atteint 2000 m³/j, soit une réserve de 380 m³/j plutôt courte pour faire face à un gros incendie (6000 l/min ou 6 m³/min) ou à une casse sur le réseau, expliquait mercredi le responsable du dicastère, Thierry Bavaud, devant le Conseil général. Le 25 janvier, la commune a d'ailleurs vécu une rupture de conduite du côté de La Frasse: 4 m³/min ne parvenaient plus au réservoir de Maudens. Par chance, l'incident s'est produit en pleine nuit.

L'état de crise a été levé le 23 février, sans qu'il soit nécessaire de mettre en œuvre la solution de secours – un pontage vers le réseau de l'Association de communes de la Veveysse, Glâne et Gruyère pour l'adduction d'eau (AVGG), tout proche. Mais l'essor démographique de la ville conduira à long terme à des déficits d'eau allant de 800 à 2600 m³/j, selon les projections du bureau d'ingénieurs Ribi. La ville planche ainsi déjà depuis plus de deux ans sur un concept de sécurisation de son approvisionnement, présenté mercredi au législatif.

Quatre réseaux liés

Ce concept consiste à établir une liaison de secours avec les réseaux du SIGE (Service intercommunal de gestion, VD), de l'AVGG et de Remaufens, qui convergent déjà au sud de Châtel-Saint-Denis, notamment au pied du Montimbert. L'opération passera par le redimensionnement du réservoir du Scé (de 750 à 2000 m³) et par la réalisation de 3 km de conduites. Coût estimé de ces travaux prioritaires: 2,3 millions de francs, dont 1,5 million à la charge de Châtel-Saint-Denis.

Le concept prévoit aussi la réfection complète de l'adduction reliant les captages des



La future turbine sera installée au réservoir du Scé, qui sera déplacé. Alain Wicht

Rosalys (aux Paccots) au réservoir du Scé, en rive gauche de la Veveysse de Fégère. Des travaux similaires ont déjà été réalisés entre 2004 et 2013 en rive droite, soit entre les captages de Villard Bony et le réservoir de Maudens, pour 5,4 millions de francs. Ces deux conduites fournissent la totalité de l'eau potable consommée à Châtel-Saint-Denis (en temps normal).

«La réalisation de ce concept de turbinage prendra dix ans»

Thierry Bavaud

Particularité: une turbine équipe déjà l'arrivée d'eau au réservoir de Maudens et il en sera de même au Scé. Le dispositif, aussi utilisé à Haut-Intyamon, La Roche et Grandvillard, reste rare dans le canton.

A Châtel-Saint-Denis, la turbine de Maudens a fait ses preuves. Entre 2013 et 2016, elle a produit entre 720 000 et 820 000 kWh par an, soit l'équi-

valent de la consommation électrique de 160 à 180 ménages. Vendu, ce courant a rapporté entre 165 000 et 190 000 francs par an à la commune. «Le surcoût lié au turbinage est couvert en cinq ans. Et c'est une énergie à 100% renouvelable, donc un vrai plus pour une Cité de l'énergie», souligne Thierry Bavaud.

Deux options se profilent. Remaufens possède des sources

au Molojy, non loin des Rosalys, et pourrait se joindre au projet châtelais. Si oui, la turbine produira 610 000 kWh par an, soit 160 000 francs de recettes. Si non, les seules eaux châtelaises fourniraient 310 000 kWh, soit 85 000 francs. Côté coûts, le dispositif à partir des captages est estimé à 5,6 millions de francs, dont 3,5 millions à la charge de Châtel-Saint-Denis.

TURBINAGE DE LA VEVEYSE

» RIVE DROITE
Dénivelé
444 mètres
Débit maximal
1950 l/min
Prod. électrique
810 MWh/an
Rétribution
22,94 ct./kWh

» RIVE GAUCHE
AVEC REMAUFENS
Dénivelé
226 mètres
Débit maximal
3872 l/min
Prod. électrique
614 MWh/an
Rétribution
26,08 ct./kWh

» RIVE GAUCHE
SANS REMAUFENS
Débit maximal
2282 l/min
Prod. électrique
310 MWh/an
Rétribution
27,35 ct./kWh

LE CONSEIL GÉNÉRAL REFUSE UNE VENTE DE TERRAIN CONSTRUCTIBLE

C'est nient. Par 28 voix contre 17 (3 abstentions), le Conseil général de Châtel-Saint-Denis a refusé mercredi la vente de 1539 m² de terrain à la Croisée de Nervaux (près du Cycle d'orientation), au prix de 650 fr./m². La commission financière a d'emblée émis un préavis négatif à la majorité. Motif: pas d'urgence et intérêt stratégique contraire.

«Ce n'est pas une nécessité financière. Ce terrain pourrait servir de futurs échanges ou à accueillir d'autres services communaux

ou un accueil extrascolaire», abonde le groupe UDC par la voix de Roland Mesot. Ce dernier a en outre rappelé toute l'émotion qui entoure l'expansion démographique de Châtel-Saint-Denis.

Le PS, qui n'était pas unanime sur la question, a en outre estimé le prix trop élevé et a émis des doutes quant aux loyers convenus (205 fr./m²/an). Le PLR, enfin, a jugé le prix de vente trop faible: «Il faudrait 800 fr./m² au moins pour que nous entrions en matière», rapporte Daniel Jamain.

L'exécutif a tenté de faire valoir l'opportunité d'encaisser 1 million de francs de recettes, la perspective de dix-huit logements abordables, la volonté de ne pas favoriser une surenchère sur le marché, ou le respect de la loi sur l'aménagement, qui incite à ne pas thésauriser les terrains. En vain.

En revanche, le législatif a approuvé trois crédits de 29 000, 75 000 et 220 000 francs relatifs au réseau d'eau. Il a aussi débouqué 110 000 francs pour une étude énergétique relative au chauffage dans le secteur de la future gare. **SZ**

Discussions lancées

«La réalisation de ce concept prendra une dizaine d'années et les crédits seront demandés au fur et à mesure», indique Thierry Bavaud. Les discussions entre les quatre acteurs impliqués sont lancées. Mais la syndique de Remaufens, Renée Genoud, reste prudente: «Nous devons évaluer le projet en fonction de nos finances et, le cas échéant, le soumettre lors d'une assemblée communale. Le sujet de l'eau est sensible.» »